

Laon, le 4 septembre 2025,

PACTE SAMBRE-AVESNOIS-THIÉRACHE : SIGNATURE DU TROISIÈME VOLET

Fruit d'un partenariat de territoires inédit pour changer le quotidien des habitants et fort du succès des deux premiers volets, l'acte III du Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache (Pacte SAT) vient d'être signé afin de prolonger et approfondir les actions déjà engagées.



Le 2 septembre, le **ministre de l'Aménagement du Territoire, François Rebsamen**, s'est rendu à Fourmies (59) afin de signer, en présence des **présidents du Conseil départemental de l'Aisne** et du **Nord**, ainsi que de nombreux élus locaux, le troisième volet du Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache (SAT).

Rappelant la genèse du Pacte SAT, **Nicolas Fricoteaux**, **président du Conseil départemental de l'Aisne**, a souligné que cette démarche partenariale résulte d'une **construction locale**. Celle-ci fut portée dès 2017, notamment par le Département de l'Aisne, qui est la collectivité chef de file des solidarités humaines et territoriales, avec le préfet de Région d'alors, Michel Lalande.

Le Pacte SAT fut défini comme l'outil permettant de **dédier des moyens renforcés pour ce territoire** plus défavorisé, en faisant émerger les **initiatives et propositions locales**, en agissant en faveur de **l'amélioration de la qualité de vie des habitants**.

Après la signature d'un **premier volet du Pacte le 7 novembre 2018** à Sars-Poteries (59), puis la signature d'un **second volet à Guise le 19 novembre 2021**, à chaque fois en présence du **président de la République**, ce troisième volet permettra d'injecter **300 M€ pour ce territoire d'ici 2030**, dont **90 M€ spécifiquement pour la Thiérache**.

Nicolas Fricoteaux insiste sur les résultats très positifs passés et à venir de ce Pacte : « *Le Palais de Justice de Vervins, inauguré le 30 août dernier, est une illustration concrète des effets du Pacte SAT. Grâce à ce levier, nous avons pu réhabiliter ce monument du patrimoine local, et lui redonner une nouvelle vie, dédiée à l'accueil, la formation et l'orientation des jeunes, mais aussi en faveur de la justice de proximité. Le Pacte SAT permet de réimplanter une offre renouvelée et améliorée du service public dans notre territoire, au service de tous les habitants. La création de cet écosystème vertueux favorise un nouveau dynamisme de la Thiérache. Je n'oublie pas non plus la*



modernisation de la RN2, avec sa mise en 2x2 voies, rendue possible par l'important engagement financier de la Région et de l'Etat, qu'accompagne également le Département »

Pour conclure son intervention devant les ministres, les représentants de l'Etat et l'ensemble des parlementaires et élus présents, le président du Conseil départemental de l'Aisne a rappelé l'importance de cette démarche d'intelligence collective, mais aussi le **rôle crucial joué par les Départements : celui d'assurer les solidarités humaines et territoriales.**

Dans ce cadre il a souligné la nécessité de clarifier les compétences des Départements à travers une nouvelle phase de décentralisation, mais aussi de leur donner dans l'immédiat **les moyens financiers de mener à bien les missions qui leur sont confiées.**